

Bonjour à toutes et à tous,
Une lettre avec des informations utiles à partager sans modération.
Bonne journée.

La rando du boudin



Pour cette 3e édition, dimanche 7 avril, près de 170 marcheurs ont participé à une belle randonnée pédestre (8 et 15 km), bien balisée sur les chemins communaux. À mi-parcours, ils ont profité d'une dégustation de boudin grillé. Malgré des passages boueux, les chemins étaient dans l'ensemble praticables. Nouveauté cette année, un pot de l'amitié les attendait à leur retour sous la halle.

La pêche à Villeny

[La vidéo, c'est ici !](#)



Le samedi 13 avril, de nombreux amateurs petits et grands, dès le lever du soleil ont lancé leurs lignes pour pêcher des truites. Un lâcher de 140 kg avait eu lieu les jours précédents.

Petits travaux pour les uns, nuisances pour les autres.

Les travaux de chantier, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 et 19h00
- **le samedi :**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **le dimanche et les jours fériés :**
de 10h00 à 12h00

L'article R. 1334-31 du CSP indique « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme... ».

- **Le bruit que je fais et qui dérange mes voisins** peut me conduire à payer une amende de 68 € à 450 €.
- **Dans la rue aussi, je respecte les autres**, j'évite d'être bruyant

(pot d'échappement détérioré, accélérations intempestives...)
sinon je m'expose à payer une amende de 68 € à 450 €.
L'emploi de pétards, fusées ou artifices dans l'espace public
entraîne une sanction de 450 €.

La Vicairerie



Le prochain rdv aura lieu **vendredi 3 mai**.
Au programme : semis des bords d'allées du verger, taille de quelques
arbustes et fixation des étiquettes en ardoise.

Brocante et vide-greniers



Retenez bien la date du **dimanche 19 mai**

de 7h à 17h30 pour cette 3e édition.

Les brocanteurs professionnels seront installés en centre-bourg
et les exposants du vide-grenier dans la cour de l'école
et sur le pré communal.

Tarifs : Brocante professionnels 3,00 € le mètre-linéaire

Vide-grenier 2,50 € le mètre-linéaire

Pour vous inscrire :

Brocante : 06 61 78 11 27

Vide-grenier : 06 37 99 71 12

Buvette - Restauration- Parkings

**Jeudi 23 mai,
promenons-nous dans les bois.**



Une promenade, ça vous tente ?

Il y a plusieurs bonnes raisons pour venir rejoindre les fidèles de cette balade mensuelle : vous ne connaissez pas bien les chemins communaux, vous êtes nouvellement installés à Villeny, vous êtes seul(e) et une promenade en solo, c'est pas rigolo, vous êtes en vacances... votre municipalité vous propose une balade nivillienne d'environ 1h30.

Une fois par mois, le **jeudi matin**, vous pourrez découvrir, avec 2 accompagnateurs, étangs, landes, forêts et bien d'autres choses encore...

Rendez-vous sous la Halle - départ à 9h30 - Inscription gratuite

Pour tous renseignements :

communicationmairie@villeny.fr ou **02 54 98 35 25**

Pour être informé en priorité des nouvelles vidéos, n'hésitez pas à vous abonner à la chaîne **Villeny Star en cliquant sur le bouton " s'abonner ".**

<https://www.youtube.com/@villenystar2959>

Culture et partage

Cet espace est à vous.

Vous avez lu un super bouquin ou vu une série géniale, vous avez une recette que vous souhaitez partager, vous avez découvert une chouette promenade...

N'hésitez pas à partager en envoyant les infos à

communicationmairie@villeny.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur VILLENY NEWS
[Se désinscrire](#)

